

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE  
EN FAVEUR DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS DANS LE CADRE  
D'UNE INSTALLATION EN AGRICULTURE

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Né(e) le :   /  /  

Sexe : F

M

Adresse du demandeur : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code postal :   

Commune : \_\_\_\_\_

Téléphone fixe                ;

Téléphone mobile               

Mail : \_\_\_\_\_

Diplôme : \_\_\_\_\_



**Je m'engage :**

- à m'installer pour la première fois à titre principal ou secondaire,
- à exercer dans un délai d'un an, et pendant cinq ans à compter de la date d'installation, la profession d'agriculteur à titre principal ou secondaire,
- à respecter le plafond d'aide au titre du règlement européen relatif aux aides de minimis,
- à effectuer des travaux de mise en conformité des équipements exigés par la réglementation relative à la protection de l'environnement et à satisfaire aux normes minimales requises dans le domaine de l'environnement, de l'hygiène et du bien-être animal,
- à informer le Département de toute modification relative à ma situation (changement d'activité, cessation d'activité, transmission de l'entreprise, ...),
- à fournir aux services du Département dans un délai de 4 ans suivant l'installation une preuve de la réalisation des investissements prévus dans l'étude économique prévisionnelle (factures acquittées),
- à rembourser l'aide départementale en cas de non-respect des critères et des engagements notamment le montant d'investissements prévus dans l'étude économique,
- à me soumettre à tout contrôle sur place et sur pièces par les services du Département.

Les informations de ce formulaire vous concernant font l'objet d'un traitement informatique, auquel vous consentez, destiné à instruire votre demande d'aide à l'installation en tant que jeune agriculteur. Cette aide s'inscrit dans le cadre réglementaire suivant :

- Règlement n° 1408/2013 de la Commission Européenne du 18 décembre 2013 relatif aux aides de minimis dans le secteur de l'agriculture.
- Convention entre la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département de la Charente-Maritime en matière de développement économique pour les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la pêche et de l'aquaculture, 2017-2020.

Les données et catégories de données sont celles listées sur le formulaire ainsi que les pièces justificatives demandées). L'ensemble des données est obligatoire, tout défaut de réponse entrainera l'impossibilité de traiter votre dossier.

Les données n'ont pas pour finalité une prise de décision automatisée.

Le Département de La Charente Maritime est responsable de ce traitement. Les informations traitées sont réservées strictement au personnel départemental habilité et ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires suivants : La Chambre d'Agriculture, ou les services de l'État (Direction départementale des Territoires et de la Mer).

Les données enregistrées sont conservées conformément aux prescriptions des archives départementales à savoir 2 ans pour les dossiers refusés et 5 ans pour les aides accordées. À l'issue de ces durées, elles sont supprimées selon les procédés en vigueur au sein du Département.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD 2016/679) vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation des informations qui vous concernent que vous pouvez exercer par voie postale en justifiant de votre identité, à la déléguée à la protection des données à l'adresse suivante : Département de la Charente-Maritime – 85, bd de la République – CS60003 – 17076 La Rochelle cedex 9 ou par mail à l'adresse [dpd@charente-maritime.fr](mailto:dpd@charente-maritime.fr).

Vous pouvez définir le sort de vos données après votre décès et vous opposer, pour des motifs légitimes au traitement des données vous concernant, sauf si ce droit a été écarté par une disposition législative.

Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL (3, place Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris cedex [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr))

- J'accepte que le département conserve mes coordonnées (nom - prénom - adresse - mail - téléphone) afin de m'inviter à toute manifestation ou évènement départemental en lien avec la thématique Agriculture.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

**A – Aide complémentaire à la Dotation Jeune Agriculteur :**

- Formulaire de demande d'aide renseigné et signé par le demandeur (incluant le respect des engagements),
- Étude économique,
- Copie d'une pièce d'identité,
- RIB (Ce document sera utilisé par les services départementaux dès lors que l'instruction de votre demande sera favorable. En cas contraire il sera détruit selon un procédé sécurisé par le service instructeur.)
- Photocopie du diplôme,
- Attestation d'engagement dans une démarche de certification biologique le cas échéant.

**B – Aide aux porteurs de projets non éligibles à la Dotation Jeune Agriculteur :**

- Formulaire de demande d'aide renseigné et signé par le demandeur (incluant respect des engagements),
- Étude économique,
- Copie d'une pièce d'identité,
- CV,
- RIB (Ce document sera utilisé par les services départementaux dès lors que l'instruction de votre demande sera favorable. En cas contraire il sera détruit selon un procédé sécurisé par le service instructeur.)

CONTACT

Merci de bien vouloir retourner le formulaire à l'adresse suivante :

**Département de la Charente-Maritime**

Direction de l'environnement et de la mobilité – Juliette Bernard

85 Boulevard de la République - 17076 LA ROCHELLE CEDEX 9

Tel : 05.46.97.55.60/07.86.87.13.45

Email : [juliette.bernard@charente-maritime.fr](mailto:juliette.bernard@charente-maritime.fr)